

COMPTE RENDU

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'AVENUE VAN HORNE

RENCONTRE TENUE LE 13 FÉVRIER 2017, À 19 H
MAIRIE DE L'ARRONDISSEMENT
530, AVENUE DAVAAR, OUTREMONT

PRÉSENTS :

ÉLUES :

PRÉSIDENTE	MME CÉLINE FORGET
VICE-PRÉSIDENTE	MME JACQUELINE GREMAUD
MEMBRE	MME MINDY POLLAK

MEMBRES :

M. JEAN BOUDREAU
MME LAURENCE CARDINAL
MME VÉRONIQUE CHANSON
M. JEAN DE JULIO-PAQUIN
M. RICHARD FALARDEAU
MME ANNE-MARTINE JEANDONNET
MME MARILYSE LAPIERRE
M. ALEXANDRE LUSSIER
M. DANIEL SAVARD
MME ALEXANDRA TROUBETZKOY
M. THIAGO VALENTE
MME ZARINA SOKAEVA (ASSOCIATION DES COMMERÇANTS)
M. JEAN-PAUL VAN HILL (ASSOCIATION DES COMMERÇANTS)

SECRÉTAIRE : MME PASCALE LABEL, SECRÉTAIRE RECHERCHISTE

PREMIÈRE RENCONTRE

ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET PRÉSENTATIONS

Mme Forget se présente, présente les élues qui assistent à la rencontre et invite les membres à se présenter dans un tour de table. Les membres sont majoritairement des résidents avoisinants l'avenue Van Horne et quelques commerçants membre de l'Association des commerçants de l'avenue.

D'entrée de jeu, Mme Forget précise le mandat du comité, soit d'embellir et de dynamiser l'avenue Van Horne dans le contexte de travaux majeurs à venir au courant des prochaines années et du développement de l'ancienne gare de triage. Elle indique les responsabilités relevant de la Ville de Montréal et celles qui relèvent de l'arrondissement.

Montréal ayant entrepris une consultation générale sur ce projet de réfection de la rue, il est pertinent de former un comité de riverains intéressés à alimenter cette réflexion.

Elle propose de s'attarder à certains aspects à améliorer de l'avenue Van Horne et de soumettre des recommandations au conseil d'arrondissement sous forme de projet pilote. Pour une action concrète dès l'été 2017, les recommandations devraient être soumises rapidement, ce qui implique un blitz de rencontres au courant des prochaines semaines.

REMUE MÉNINGES

Les participants s'expriment sur les enjeux qui les préoccupent le plus.

Par la suite les membres procèdent à un remue méninge afin de dégager les principales problématiques qui présentent un défi pour l'avenir de l'avenue Van Horne.

De cet exercice, les 13 points principaux dégagés sont, en vrac :

- 1- Les façades / Vitrines;
- 2- La vitesse;
- 3- Les terrasses;
- 4- Le stationnement;
- 5- La signalisation aux abords de la station de métro Outremont;
- 6- La verdure;
- 7- Les saillies de trottoirs;
- 8- L'éclairage;
- 9- Le zonage (les interdits);
- 10- L'impact du projet du Campus;
- 11- Les services manquants;
- 12- La mobilité des citoyens;
- 13- Les Intersections

CHOIX DE DEUX SUJETS

De ces treize objectifs, les participants décident de dégager deux points principaux et d'entamer la réflexion sur ces éléments :

Il s'agit des points suivants :

- 1- Abords du métro Outremont;
- 2- Façades et vitrines

Plus précisément, pour les abords du métro, la réflexion porte sur les éléments suivants

- Verdures
- Signalisation (flèche directrice vers lieux publics)
- Jeux de peinture les trottoirs
- Sculpture

- Aménagement pour cacher la vue du garage voisin de la station
- Mobilier urbain coloré
- Enjoliver le bâtiment du pdq 24 (jeu de lumière?)
- Possibilité de terrasse dans le stationnement du Couche-Tard?
- Travailler en collaboration avec un projet étudiant en urbanisme?
- Création de saillies temporaires
- Aménager le coter Wiseman de la sortie du métro

Et pour les façades et vitrines, la réflexion porte sur les éléments suivants

- Intervention sur l'état des bâtiments
- Animation des façades
- Animation des vitrines de commerces vacants
-

Il est décidé de continuer la discussion sur ces deux points lors de la prochaine rencontre afin de permettre à chacun de se documenter sur ce qui se fait dans ce domaine.

PROCHAINE RENCONTRE

20 février 2017, à 19 h

Salle du conseil d'arrondissement, 530, avenue Davaar

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à **21 h**

RATIFIÉ LE 20 FÉVRIER 2017

Par :

Céline Forget, présidente

Jacqueline Gremaud, Vice-présidente

RÉDIGÉ PAR :
PASCALE LEBEL, SECRÉTAIRE RECHERCHISTE